



CTT  
MISE EN ŒUVRE  
DU DEET  
14 NOVEMBRE 2023

Copyright © Cerema, bâtiment de la DDT 08

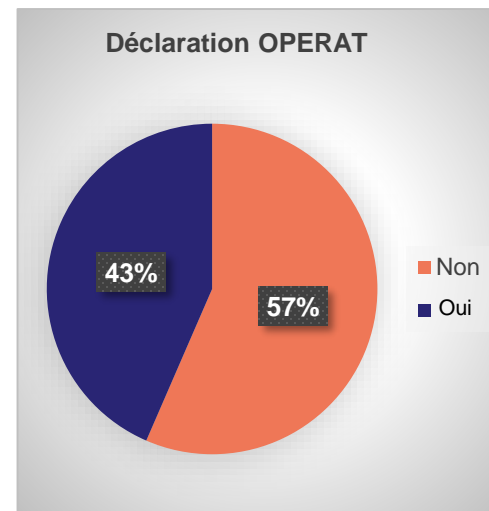
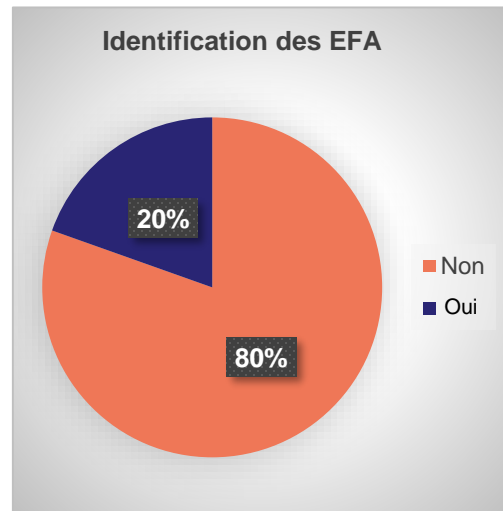
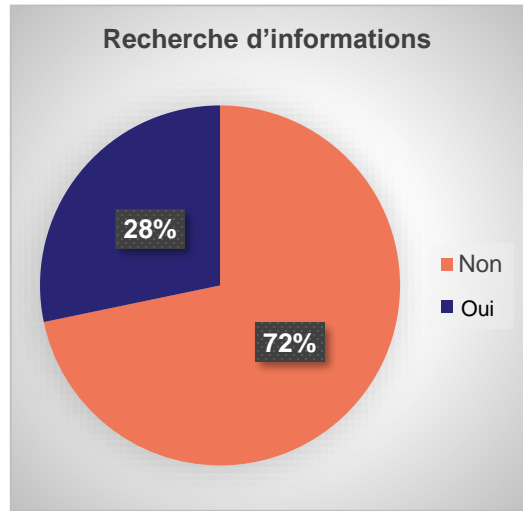
# ATELIERS INTERACTIFS

Etat des lieux sur les  
premières étapes du DEET

14 novembre 2023

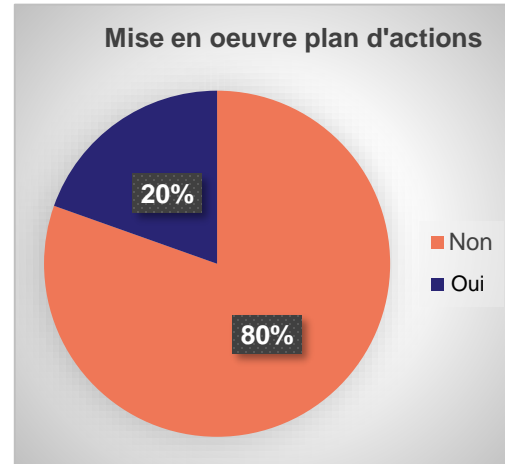
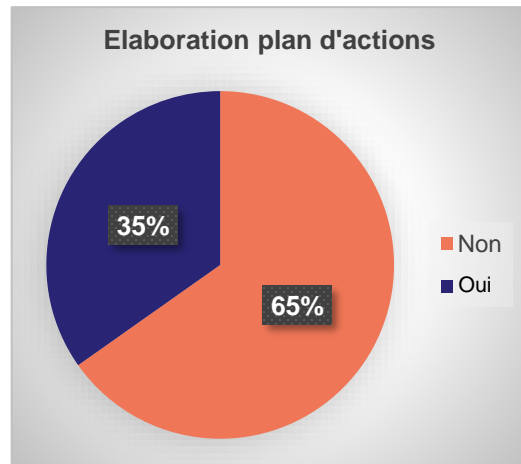
# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

Résultats du questionnaire  
proposé lors de votre inscription



A quel stade de la  
démarche en êtes vous

Avez vous déjà  
mis en oeuvre la  
démarche suivante



# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

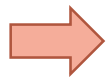
## Résultats du questionnaire proposé lors de votre inscription

Une grande majorité des 46 personnes ayant répondu au questionnaire lors de l'inscription, n'ont pas encore effectué les premières étapes réglementaires du DEET (de 57 à 80%). **Il existe donc une marge de progression importante pour se mettre à niveau et remplir les obligations réglementaires actuelles pour renseigner la plateforme OPERAT.**



A quel stade de la  
démarche en êtes vous

Avez vous déjà  
mis en oeuvre la  
démarche suivante



Compte tenue des réponses recueillies ci-dessus, on constate sans surprise qu'une majorité encore plus importante (de 65 à 85%) des 46 personnes ayant répondu au questionnaire lors de l'inscription, n'est pas encore engagée dans les prochaines étapes à mener pour atteindre les premiers objectifs de réduction des consommations énergétiques du DEET à l'horizon 2030, à savoir l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de plans d'action.

**Il paraît donc capital que les collectivités se mettent en ordre de marche rapidement pour viser les premiers objectifs de réduction des consommations énergétiques du DEET à l'horizon 2030.**

# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Connaissances générales du DEET

1 – niveau de connaissance général

## Organisation avec les acteurs concernés

2 - 1 en externe

2 - 2 en interne

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERTAT

3 - Périmètre d'assujettissement

4 - Entités Fonctionnelles assujetties (EFA)

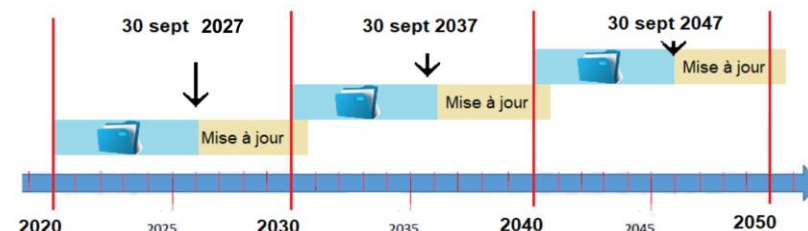
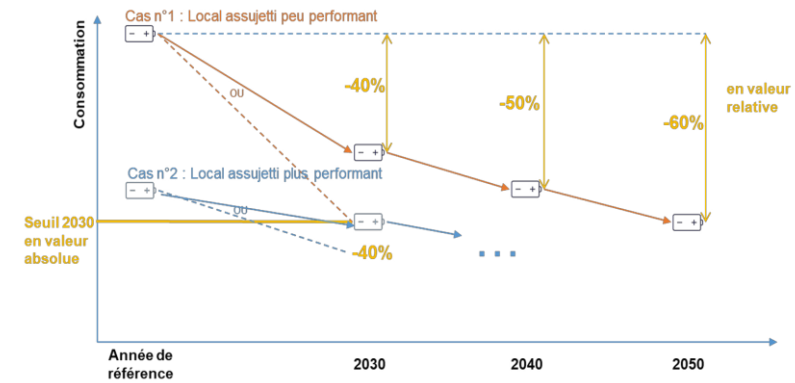
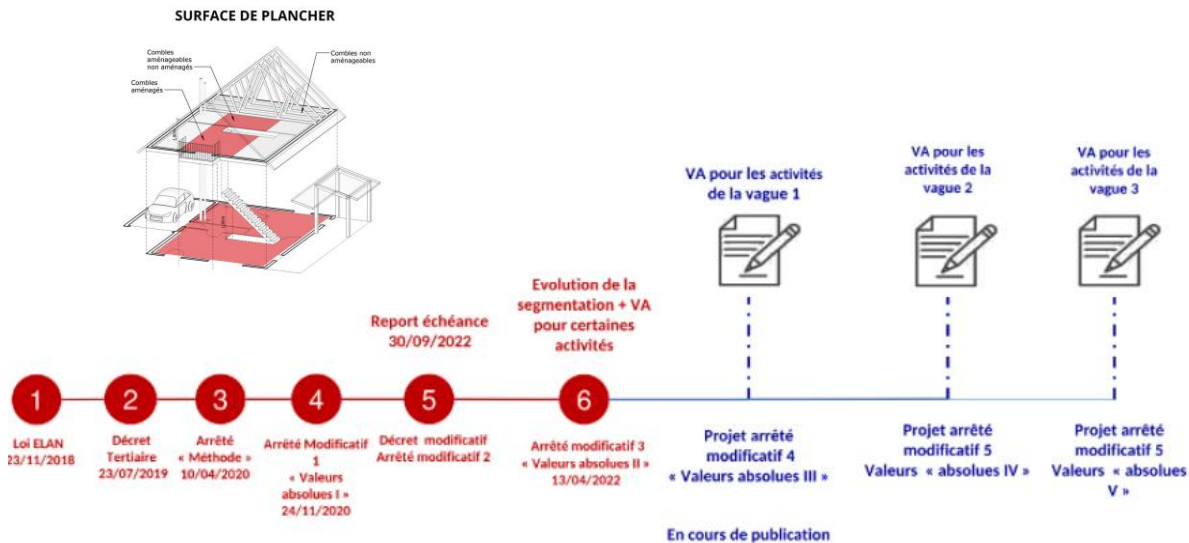
5 - Situations de référence

6 - Consommations énergétiques

# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Connaissances générales du DEET

### 1 – Quel est votre niveau de connaissance concernant les modalités d'application du DEET :





# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Connaissances générales du DEET

### 1 – Quel est votre niveau de connaissance concernant les modalités d'application du DEET :

<input checked="" type="checkbox"/>	Je découvre le dispositif aujourd'hui	✓	2
<input checked="" type="checkbox"/>	Je connais le dispositif dans ses grandes lignes	✓	12
<input checked="" type="checkbox"/>	Je connais le dispositif de manière approfondie	✓	6
<input checked="" type="checkbox"/>	Je suis un expert du dispositif	✓	4
<input type="checkbox"/>	Aucune réponse	✗	3

Sur les 24 invités ayant répondu à cette question lors de la CTT, seuls 2 découvrent le DEET.

Le plus grand nombre connaît les grands principes de dispositif (50%).

A noter, 10 invités (42%), connaissent bien voir très bien les modalités d'application du DEET .

# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Organisation avec les acteurs concernés

### 2 - 1 en externe

**En tant que propriétaire / gestionnaire, avez-vous identifié et pris contact avec les exploitants / locataires / preneurs à bail pour définir les responsabilités et modalités partagées d'application du DEET :**

Art. R. 174-22

Les obligations d'actions de réduction des consommations d'énergies concernent autant les propriétaires (quelle que soit leur forme juridique) que les preneurs à bail des bâtiments ou parties de bâtiment assujettis.






- Les propriétaires des bâtiments ou des parties de bâtiments et, le cas échéant, les preneurs à bail sont soumis à l'obligation de réduction des consommations pour les actions qui relèvent de leurs responsabilités respectives en raison des dispositions contractuelles régissant leurs relations.
- Ils définissent ensemble les actions destinées à respecter cette obligation et mettent en œuvre les moyens correspondants chacun en ce qui les concerne, en fonction des mêmes dispositions contractuelles.
- Chaque partie assure la transmission des consommations d'énergie des bâtiments ou parties de bâtiments la concernant pour assurer le suivi du respect de son obligation

# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Organisation avec les acteurs concernés

### 2 - 1 en externe

**En tant que propriétaire / gestionnaire, avez-vous identifié et pris contact avec les exploitants / locataires / preneurs à bail pour définir les responsabilités et modalités partagées d'application du DEET :**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je ne sais pas / Pas de contact pris avec les autres parties prenantes	✓ 	10
<input checked="" type="checkbox"/>	N'a pas posé de difficulté (contact, partage de responsabilité établi...)	✓ 	8
<input checked="" type="checkbox"/>	Pose/a posé difficulté : non réponse aux sollicitations/pas d'interlocuteur	✓ 	1
<input checked="" type="checkbox"/>	Pose/a posé difficulté au niveau du partage des responsabilités	✓ 	5
<input type="checkbox"/>	Aucune réponse	✗ 	3

Sur les 24 invités ayant répondu à cette question, le plus grand nombre ne sait pas ou n'a encore contacté les locataires pour définir les responsabilités et modalités d'application partagées du DEET (42%). Cette démarche n'a pas posé de difficulté particulière pour la majorité des autres (57%).

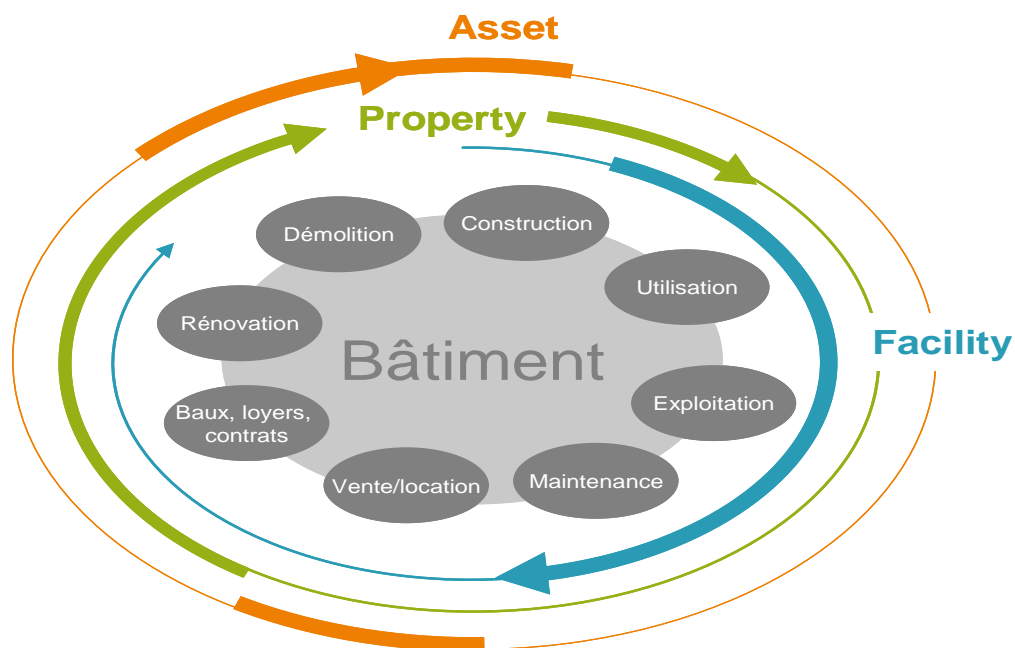


# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Organisation avec les acteurs concernés

2 - 2 en interne

Au sein de votre structure, existe-il une entité/service transversal en charge du DEET ?



## Organisation en silos








# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Organisation avec les acteurs concernés

### 2 - 2 en interne

**Au sein de votre structure, existe-il une entité/service transversal en charge du DEET ?**

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune organisation spécifique	✓ 	6
<input checked="" type="checkbox"/>	Création en cours d'une entité transversale aux divers services concernés	✓ 	1
<input checked="" type="checkbox"/>	Je ne sais pas	✓ 	7
<input checked="" type="checkbox"/>	Une entité transversale aux divers services concernés est opérationnelle	✓ 	7
<input type="checkbox"/>	Aucune réponse	✗ 	6

Sur les 21 invités ayant répondu à cette question, le plus grand nombre ne sait pas ou n'a pas encore constitué d'entité transversale pour mettre en œuvre le DEET (62%). A noter en conséquence que 38 % d'entre eux disposent ou sont en train de créer un service transversale pour traiter de ce sujet.

# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERAT

### 3 - Périmètre d'assujettissement

Avez-vous défini et déclaré le périmètre assujéti de votre parc immobilier ?



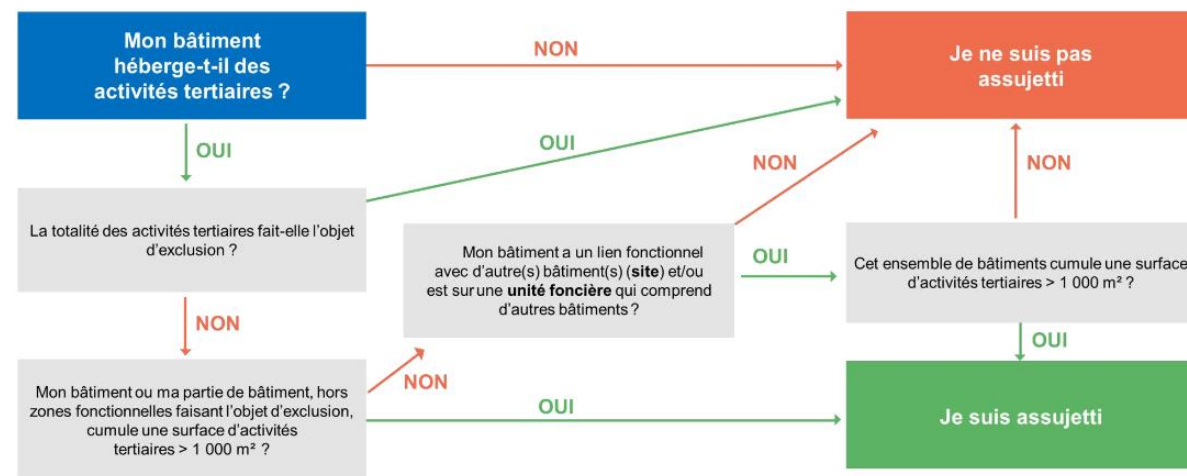
CAS DU BÂTIMENT OU PARTIE DE BÂTIMENT



CAS DE L'UNITÉ FONCIÈRE



CAS DU SITE






Le cheminement pour savoir si l'on est assujéti (d'après OPERAT, ressources Atelier n°1)

# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERTAT

### 3 - Périmètre d'assujettissement

Avez-vous défini et déclaré le périmètre assujetti de votre parc immobilier ?

<input type="checkbox"/> Je ne sais pas	✓ 	4
<input type="checkbox"/> Non, pas encore	✓ 	3
<input type="checkbox"/> Oui, nous avons identifié les bâtiments > 1000m <sup>2</sup> assujettis	✓ 	6
<input type="checkbox"/> Oui, nous avons identifié les bâtiments, sites et unités foncières	✓ 	6
<input type="checkbox"/> Aucune réponse	✗ 	8

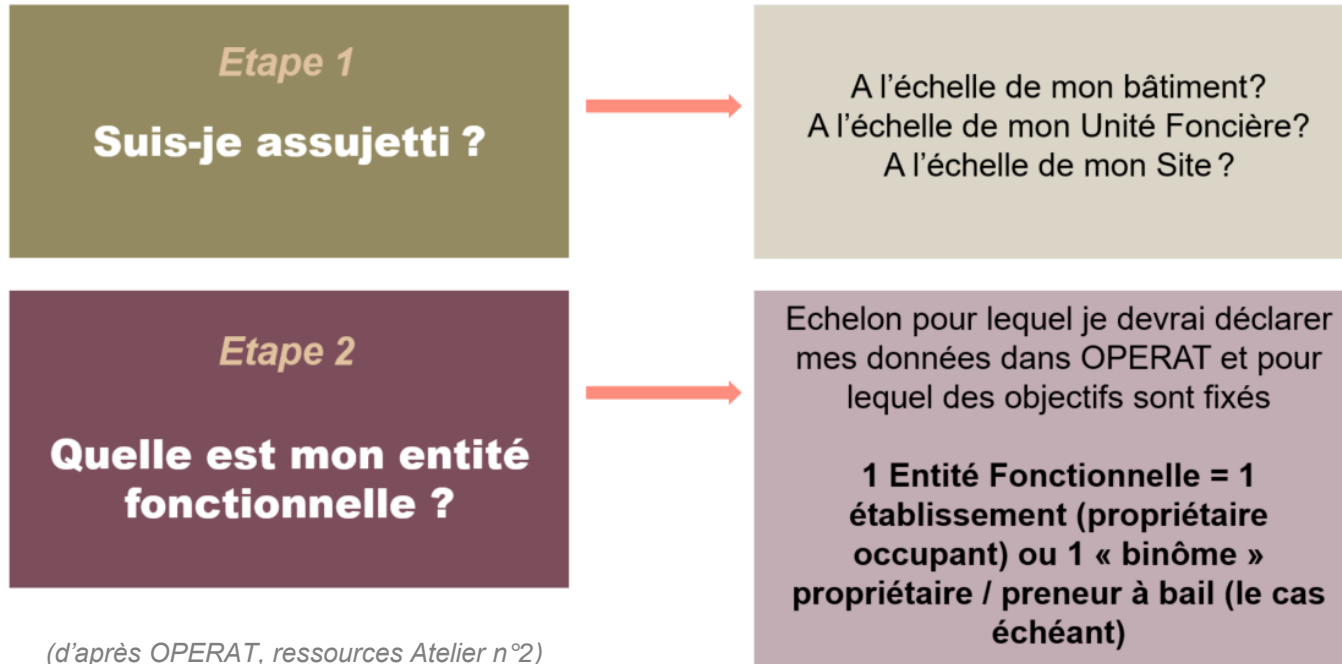
Sur les 19 invités ayant répondu à cette question, la majeure partie a identifié et déclaré son périmètre assujetti (63%), et la moitié d'entre eux l'ont fait avec prise en compte des notions d'unité foncière et de site. A noter en conséquence que 37% des répondants ne savent pas ou ne l'ont pas encore réalisé.

# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERATAT

### 4 - Entités Fonctionnelles Assujetties

Avez-vous défini et déclaré vos Entités Fonctionnelles Assujetties ?



(d'après OPERAT, ressources Atelier n°2)



# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERTAT

### 4 - Entités Fonctionnelles Assujetties

#### Avez-vous défini et déclaré vos Entités Fonctionnelles Assujetties ?

<input type="checkbox"/>	Je ne sais pas	✓ 	7
<input type="checkbox"/>	Non, pas encore	✓ 	1
<input type="checkbox"/>	Oui, en partie	✓ 	8
<input type="checkbox"/>	Oui, en totalité	✓ 	5
<input type="checkbox"/>	Aucune réponse	✗ 	6

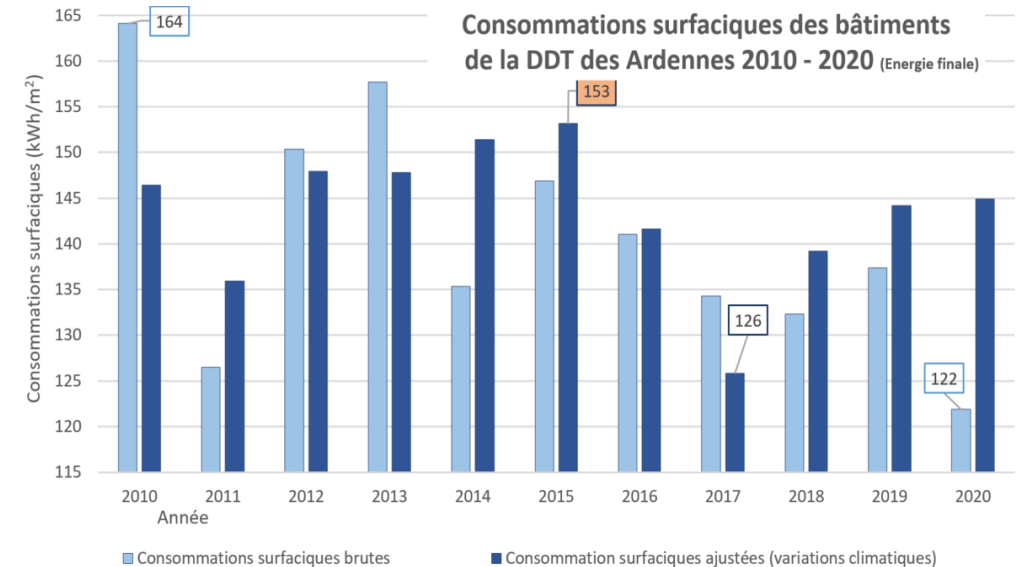
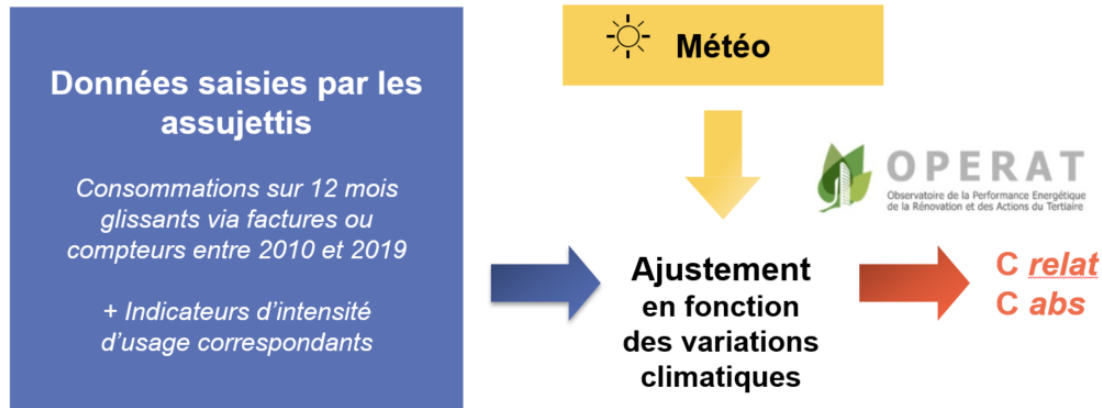
Sur les 19 invités ayant répondu à cette question, la majeure partie a identifié et déclaré son périmètre assujéti (63%), et la moitié d'entre eux l'on fait avec prise en compte des notions d'unité foncière et de site. A noter en conséquence que 37% des répondants ne savent pas ou ne l'ont pas encore réalisé.

# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERTAT

### 5 - Situations de référence

Avez-vous déterminé et déclaré vos situations de référence par EFA, après analyse et correction par rapport aux variations climatiques?



# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERTAT

### 5 - Situations de référence

**Avez-vous déterminé et déclaré vos situations de référence par EFA, après analyse et correction par rapport aux variations climatiques?**

<input type="checkbox"/>	Je ne sais pas	✓ 	5
<input type="checkbox"/>	Non, pas encore	✓ 	5
<input type="checkbox"/>	Oui, cette référence a été choisie en tenant compte du climat (DJU)	✓ 	4
<input type="checkbox"/>	Oui, sur la base des 12 mois de données les plus accessibles	✓ 	6
<input type="checkbox"/>	Aucune réponse	✗ 	7

Sur les 20 invités ayant répondu à cette question, la moitié ne sait pas ou n'a pas encore déterminé et déclaré ses EFA dans OPERAT. La majorité des autres (60%) l'a fait après correction par rapport aux variations climatiques, le reste sur la base des 12 mois de données les plus accessibles.

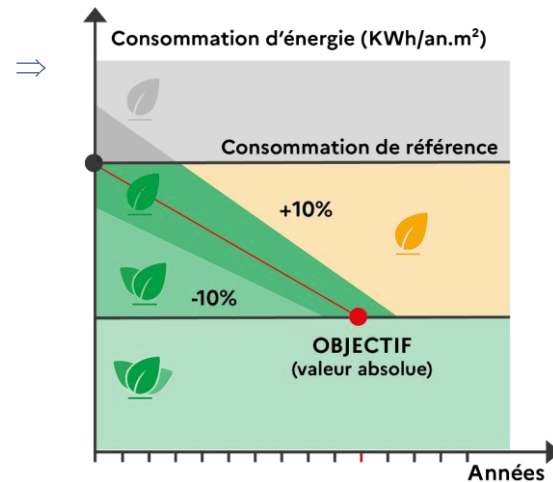
# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERTAT

### 6 - Consommations énergétiques

**Avez-vous déterminé les consommations d'énergie finale 2020, 2021 et 2022 des parties de bâtiments et bâtiments assujettis?**

- Déclaration à réaliser avant le 30/09/2022 (dérogation jusqu'au 31/12/2022) par chaque EFA assujettie (consos 2020 et 2021) sur la plateforme numérique OPERAT
- Déclaration à réaliser avant le 30/09/2023 par chaque EFA assujettie (consos 2022) sur la plateforme numérique OPERAT



- Affichage des résultats annuels (attestation annuelle générée par la plateforme)

- A destination des salariés et du public

- Notation « Éco Énergie Tertiaire » mise en place en fonction de la trajectoire de consommation vis-à-vis du

Notation effectuée à l'échelle de l'Entité Fonctionnelle, agrégation possible à l'échelle du bâtiment ou d'un parc (notation indicative)



# PREMIÈRES ETAPES DU DEET

## Obligations réglementaires de renseignements dans la plateforme OPERAT

### 6 - Consommations énergétiques

**Avez-vous déterminé les consommations d'énergie finale 2020, 2021 et 2022 des parties de bâtiments et bâtiments assujettis?**

<input type="checkbox"/>	Je ne sais pas	✓	<div style="width: 20%;"></div>	4
<input type="checkbox"/>	Non, pas encore	✓	<div style="width: 40%;"></div>	6
<input type="checkbox"/>	Oui en partie	✓	<div style="width: 20%;"></div>	4
<input type="checkbox"/>	Oui en totalité	✓	<div style="width: 60%;"></div>	7
<input type="checkbox"/>	Aucune réponse	✗	<div style="width: 20%;"></div>	6

Sur les 21 invités ayant répondu à cette question, une petite moitié ne sait pas ou n'a pas encore déclaré ses consommations énergétiques 2020, 2021 et 2022 dans OPERAT (48%). La majorité des autres (64%) l'a fait en totalité et le reste en partie.





**Merci pour votre  
participation...**